

Vendredi 24 octobre 2025

Communiqué de presse Les déchèteries passent à l'heure d'hiver

À compter du lundi 27 octobre, les déchèteries intercommunales à Saint-Étienne de Saint-Geoirs, à La Côte Saint-André et à Saint-Jean de Bournay passent en horaires d'hiver, avec des fermetures programmées à 17 heures.

Saint-Étienne de Saint-Geoirs (route de La Frette)

- Lundi : 14h-17h

- Du mercredi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

La Côte-Saint-André (Chemin des Charpillattes)

- Lundi : 14h-17h

- Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

Saint-Jean de Bournay (Reposu)

- Lundi: 14h-17h

- Du mardi au samedi : 9h-12h et 14h-17h

Les trois autres déchèteries gérées par Bièvre Isère, à Roybon, à Viriville et à Porte des Bonnevaux, conservent leurs horaires habituels :

Porte des Bonnevaux (Nantoin, route du Moulin)

Lundi: 9h-12h

Mercredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h

Vendredi: 14h-17h

Roybon (Route de Montfalcon)

Mercredi : 14h-17h Samedi : 9h-12h

Viriville (route de Marcilloles)

Lundi: 9h-12h et 14h-16h

Mardi: 14h-17h Mercredi: 9h-12h

Vendredi: 9h-12h et 14h-17h

Samedi: 14h-17h

L'accès à ces six équipements est réservé exclusivement aux habitants et aux professionnels du territoire de Bièvre Isère. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site <u>bievre-isere.com</u>, rubrique « Déchets ». La démarche est gratuite et ne prend que quelques minutes.

